

19 mars 2021

Gestionnaires des services directrices générales et directeurs généraux de l'administration Gestionnaires des services directrices et directeurs du logement/de l'itinérance

Chers collègues,

Je vous écris pour vous faire part de détails sur l'établissement d'une approche pour des listes nominatives de personnes sans abri en Ontario et le dénombrement de ces personnes en 2021.

En mars 2020, le ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML) a informé les gestionnaires de services et les organismes du secteur de son intention d'établir des listes nominatives à l'échelle de l'Ontario en 2021. Au cours des derniers mois, le MAML a consulté un groupe choisi de gestionnaires de services et d'experts pour éclairer la démarche à suivre pour établir des listes nominatives des personnes sans abri en Ontario et leur recensement en 2021.

Vous trouverez ci-joint la Directive ministérielle (à jour) aux gestionnaires de services (« Directive ») et les Lignes directrices pour le recensement des personnes sans logement par les gestionnaires de services (« Lignes directrices ») qui énoncent la démarche suivie par la Province pour établir les listes nominatives et recenser les personnes sans abri.

Tous les 47 gestionnaires de services de l'Ontario devront commencer à élaborer une liste nominative en avril 2021 et mettre en place une liste opérationnelle dans toute l'aire de service des gestionnaires de services d'ici le 1^{er} janvier 2022. Une liste nominative est une liste courante en temps réel des personnes sans abri dans une communauté. Cette liste peut servir à diriger des personnes vers différentes possibilités de logement et différents services de soutien.

Compte tenu que l'initiative de listes nominatives est un changement majeur pour de nombreux gestionnaires de services, le MAML s'associe avec l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) pour offrir un encadrement, une formation et du soutien en vue d'aider les gestionnaires de services à élaborer et à mettre en place une liste nominative dans leurs localités.

En raison de l'insuffisance des données de 2018, nous avons suspendu les exigences de recensement en 2020 afin de revoir notre démarche. En mettant en place des listes nominatives, nous allons au-delà d'un instantané de données anonymes en recueillant de l'information en temps réel. Cela permettra aux personnes sans abri d'obtenir les services de logement et d'aide dont elles ont besoin dans leurs localités. Pour assurer une plus grande cohérence des données recueillies et contribuer à la mise en place de listes nominatives locales, le MAML exigera également que les gestionnaires de services procèdent à un recensement des personnes sans abri d'ici le 15 décembre 2021, en employant une méthode de dénombrement ponctuel.

Le dénombrement ponctuel permet d'établir le nombre de personnes qui sont sans abri, ainsi que les données démographiques de base connexes, à un moment donné. Le dénombrement ponctuel est aussi une occasion d'entrer en contact avec des personnes sans abri dans la communauté pour leur demander si elles aimeraient être ajoutées à la liste nominative pour recevoir de l'aide de gestionnaires de services pour trouver un logement et des services de soutien.

Le MAML a travaillé pour assurer dans la mesure du possible la conformité aux exigences de dénombrement ponctuel du gouvernement fédéral pour les communautés ontariennes financées au titre du programme fédéral Vers un chez-soi.

Le MAML tiendra une réunion plus tard ce mois-ci avec des gestionnaires de services pour examiner la démarche pour les listes nominatives et les exigences de recensement énoncées dans les Lignes directrices et la Directive. Le MAML discutera également des types de formation et de soutiens que l'ACMFI fournira pour aider les gestionnaires de services à élaborer et à mettre en place les listes nominatives.

Je tiens à remercier les personnes qui ont participé aux séances de consultation, notamment l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario (ASSMO) et l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), entre autres pour avoir fait part de leurs commentaires et de leurs rétroactions utiles sur la démarche proposée pour les listes nominatives et les dénombrements ponctuels.

Je me réjouis de pouvoir continuer de travailler en partenariat avec les gestionnaires de services pour améliorer les résultats en matière de logement pour les populations vulnérables de l'Ontario.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JP' or similar initials, written in a cursive style.

Joshua Paul
Sous-ministre adjoint
Division du logement